

Le comité de coordination  
de la mobilisation de Lyon 1

à M. Lionel Collet,  
Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1

Lyon, le 12 janvier 2009

Monsieur le Président de l'Université Lyon 1,

Depuis un mois, les personnels enseignants-chercheurs, BIATOSS, doctorants et étudiants de l'Université Lyon 1 manifestent leur mécontentement sur les réformes nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche proposées par le gouvernement. Nous contestons les mesures suivantes :

- la suppression de postes affectés à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- la non revalorisation des salaires, en particulier pour les personnels BIATOSS ;
- le projet de « décret sur la modification du statut des enseignants-chercheurs », qui les soumet à une contractualisation continue des missions dénaturant l'essence du métier ;
- le projet de « décret sur le contrat doctoral unique », qui alourdit les services des doctorants avec des charges étrangères au bon déroulement de leur thèse dans les délais prévus ;
- l'urgence dans laquelle a lieu la masterisation de la formation des enseignants ;
- l'absence de garanties budgétaires pour les IUT.

Notre mécontentement s'est manifesté clairement, avec l'organisation de plusieurs AG et réunions dans les UFR et les laboratoires de recherche, trois AG des personnels et des étudiants (avec une participation allant de 150 à 350 personnes), deux actions de blocage du CA (suivies par 100 à 150 personnes), une grève administrative sous forme de rétention des notes d'examens et l'annonce d'une autre grève administrative sous forme de non-transmission des maquettes de masterisation de la formation des enseignants. Nous soulignons aussi que le refus des réformes exprimé par les personnels et les étudiants de Lyon 1 n'est pas isolé en France.

Nous vous demandons de démontrer votre soutien moral par les moyens dont vous disposez. Nous vous demandons, en particulier, de préciser votre position sur les points cruciaux des réformes en acte :

- Sur la suppression annoncée des postes de fonctionnaires affectés à l'enseignement supérieur et à la recherche.
- Sur l'augmentation présumée du budget alloué à l'enseignement supérieur et à la recherche.
- Sur la proposition de modification du statut des enseignants-chercheurs, en particulier sur
  - l'instauration du service annualisé ;
  - l'absence de réglementation sur la modulation du service ;
  - l'absence de mesures budgétaires accompagnant toute augmentation du potentiel d'enseignement de chaque établissement ;
  - l'absence d'instance indépendante de résolution des conflits dus au changement de contrats (équivalent des Prud'hommes).
- Sur la proposition d'instauration d'un contrat unique de doctorat, en particulier sur
  - l'alourdissement du service d'enseignement des doctorants;
  - l'instauration d'une énorme charge de service de « diffusion et valorisation de la recherche ».

- Sur la maîtrise de la formation des enseignants, en particulier sur l'absence de temps et des concertations nécessaires à mettre en place les modifications du plan de formation.
- Sur le nouveau statut des IUT, en particulier sur l'absence de fléchage d'un budget spécifique.
- Sur la revalorisation des salaires, en particulier ceux des personnels BIATOSS.

Nous vous demandons, enfin, de soutenir vos éventuelles critiques aux réformes nationales en proposant une prise de position collégiale au sein des instances que vous présidez ou dont vous faites partie; prise de position que vous adresseriez à Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Le comité de coordination  
de la mobilisation de Lyon 1